

Info-ca

Sommaire des séances du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda

Le jeudi 15 septembre 2005

Adoption du rapport annuel d'activités 2004-2005

À la suite d'une présentation de l'agente de communication, Renée Nolet, les membres du conseil d'administration ont adopté, le mercredi 14 septembre dernier, le rapport annuel d'activités 2004-2005 de l'établissement. Le document, qui rapporte les faits saillants des trois secteurs fusionnés, sera déposé dans les prochaines semaines à l'Agence et au ministère de la Santé et des services sociaux, puis sera diffusé auprès de l'ensemble des administrateurs, des cadres, des gestionnaires, des médias et des partenaires de l'organisation.

Adoption d'un cadre de référence sur les plans de services individualisés et les plans d'intervention

Afin de souligner l'importance qu'il accorde à la fonction de planification et de coordination des services dispensés à l'utilisateur dans le cadre des activités cliniques, le conseil d'administration a entériné, par ailleurs, un cadre de référence portant sur les plans de services individualisés (PSI) et sur les plans d'intervention (PI).

Ce faisant, il répond à une exigence légale de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS) et à une recommandation du Conseil québécois d'agrément quant à l'obligation de se doter d'une ligne de conduite au regard des modalités d'adoption et de révision des PSI et des PI. Le conseil veut surtout s'assurer que les interventions cliniques respectent et traduisent fidèlement, tant à l'interne qu'à l'externe,

les notions de qualité, de continuité et de complémentarité, tout en consolidant l'adhésion et la participation de l'utilisateur ou de son représentant à toutes les étapes de sa prise en charge.

Adoption des règlements liés aux mesures de contrôle

Fruits d'importants travaux amorcés l'hiver dernier par la directrice des services professionnels, D^{re} Annie Léger, en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés, les membres du conseil ont ratifié les *Règlements sur la mise en application des mesures de contrôle : contention et isolement*. Un segment lié aux substances chimiques s'ajoutera éventuellement à ces règlements lorsque le Ministère aura statué sur la question.

La philosophie d'intervention poursuivie par ces règlements veut essentiellement que le respect de la personne se traduise par le respect de sa liberté de mouvement. Ainsi, le souci de limiter de façon minimale et exceptionnelle la liberté et l'autonomie de la personne doit guider toute intervention.

Renouvellement de mandat pour le directeur général intérimaire

Compte tenu que le CSSSRN nécessite une expertise particulière pour mener à court terme différents projets organisationnels, le conseil considère que la solution la plus pragmatique consiste à retenir, de nouveau et sur une base contractuelle, les services de consultant du directeur général intérimaire, Claude Sanesac.

Aussi, il a été résolu d'autoriser le président, André Rouleau, à procéder à la signature du contrat entre le CSSSRN et Claude Sanesac.

Nouveau mandat du directeur général intérimaire à titre d'administrateur de la SADC

Du coup, à l'approche des élections des représentants des sièges désignés et des collèges électoraux de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de Rouyn-Noranda, le conseil a appuyé la candidature du directeur général intérimaire, Claude Sanesac, pour le renouvellement de son mandat au sein du conseil d'administration de l'organisme à titre de représentant du collège « Santé et services sociaux et ruralité ».

Création d'un poste de directeur général adjoint

Dans la même foulée, les membres du conseil ont résolu de créer, sans restreindre la portée de la loi, les règles et les pratiques de fonctionnement, le poste de directeur général adjoint et de la santé publique. Concomitamment, il a confié au directeur général intérimaire le mandat de prendre tous les moyens nécessaires pour que ce cadre supérieur soit nommé dans ses fonctions, le tout en conformité avec la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c., S-4.2).

Démission de l'administratrice Manon Lacroix

C'est avec regret et gratitude que les membres du conseil ont accepté la démission de Manon Lacroix, à titre de membre du

conseil d'administration du CSSSRN. Mme Lacroix, qui cumule différents projets et mandats, souhaite désormais se consacrer davantage à sa famille.

Rappel : dévoilement du portrait de santé de la population de Rouyn-Noranda

Les membres du conseil ont été conviés de nouveau, le mercredi 21 septembre prochain, au dévoilement du portrait de santé de la population de Rouyn-Noranda. L'événement, qui vise l'ensemble des organismes communautaires et des partenaires de l'établissement, tentera par ailleurs de faire la lumière sur le plan d'organisation et sur le projet clinique en devenir du CSSSRN. Le rendez-vous est donné le 21 septembre, de 8 h 30 à 16 h 30, au Complexe Alpin.

Dépôt du plan d'action du Conseil des infirmières et infirmiers

L'adjointe au directeur général intérimaire, Marina Larue, a procédé au dépôt du plan d'action du comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers (CII).

État de situation sur l'emménagement en gérontologie

Le directeur des services à la clientèle aux Soins et services de gérontologie, Pierre La Ferté, a dressé le bilan des activités cliniques et des travaux physiques conduisant au déménagement dans la nouvelle construction de la première vague d'usagers, dès la dernière semaine de septembre. Une

panoplie de visites à l'intention des familles, du personnel, des médias et du grand public sont d'ores et déjà en cours.

Une motion de félicitations a été adressée à toute l'équipe de gérontologie qui, en marge des activités additionnelles liées à la fusion, doit décupler d'efforts et d'énergie afin de respecter les échéanciers et d'assurer aux usagers un déménagement paisible et serein.

Assemblée de fondation de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux

Le président, André Rouleau, et le directeur général intérimaire, Claude Sanesac, ont été désignés pour représenter le CSSSRN à l'assemblée de fondation de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux, qui se tiendra le 24 novembre prochain au Centre Sheraton de Laval. Le 1^{er} vice-président, Jean-Claude Loranger, agira comme substitut en l'absence du président ou du DGI.

Autorisation pour la création d'un régime d'emprunts

Enfin, le conseil d'administration a autorisé la directrice des ressources financières, matérielles et informationnelles, Huguette Lemay, à instaurer un régime d'emprunts qui permettra la conversion des marges de crédit actuelles auprès de la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ) en obligations à long terme auprès de Financement Québec, entre le 14 septembre 2005 et le 31 décembre 2006, sans excéder le montant de 1 296 437.89 \$.

Prochaine séance du conseil : le mercredi 26 octobre, à la Salle L'Amicale, 6^e étage, Pavillon Lemay-Juteau.

Source :
Renée Nolet, agente de communication
762-5599, poste 45 194